



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

Lundi 15 décembre 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

Programme opérationnel interrégional du Massif des Alpes L'Europe et la Région poursuivent leur investissement

La Commission Européenne a adopté mercredi 10 décembre 2014 le Programme opérationnel interrégional du Massif des Alpes (POIA-FEDER) pour la période 2014-2020.

« Cette décision est l'aboutissement de la forte mobilisation, depuis plus d'un an, de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, de la Région Rhône-Alpes et de l'Etat pour le maintien d'un Programme européen et interrégional en faveur du Massif des Alpes.

Ce sont ainsi 34 M€ que nous consacrerons à la protection et à la valorisation des ressources alpines pour un développement durable des territoires de montagne. Nous nous concentrerons également sur la gestion et la prévention des risques naturels et le soutien aux entreprises, notamment de la filière bois » indique Michel Vauzelle, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Ces priorités s'inscrivent dans les objectifs de la Convention Interrégionale du Massif des Alpes, contrepartie nationale du POIA. Au total, ce sont environ 70 M€ de fonds publics, européens, nationaux et locaux, qui pourront être mobilisés sur le Massif des Alpes sur 2014-2020.

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur sera l'Autorité de Gestion de ce programme pour la période 2014-2020. Elle assurera ainsi la bonne mise en œuvre du programme et le suivi des opérations financées dans ce cadre.

Stratégie Europe 2020

Pour faire face à la crise et aux grands défis de l'Union européenne, ses Etats membres ont adopté en 2010 la Stratégie Europe 2020 pour une croissance intelligente, durable et inclusive. Toutes les politiques européennes doivent participer à cette stratégie, en contribuant à atteindre les objectifs qu'elle fixe en matière de recherche et développement, d'emploi, d'éducation, de lutte contre la pauvreté et d'énergie-climat. Pour ce faire, les politiques européennes sont dotées d'un budget défini pour les 28 Etats membres pour sept ans. Pour la période 2014-2020, il s'élève à 960 milliards d'euros. Le **fonds européen de développement régional** (FEDER), est un « fonds structurel » qui entre dans le cadre de la politique de cohésion économique, sociale et territoriale de l'Union européenne.